

N° anonymat :

N° 2 1 9

SESSION : 2019

ÉPREUVE : Composition

Nombre total d'intercalaires :
(ne pas compter cette copie)

1

Note sur 20 :

Coefficient :

Note définitive :

Sujet : "Le modèle social français a-t-il vécu?"

En 1986, le Président de la République Française Mitterrand déclarait : "Dans la lutte contre le chômage, on a tout essayé!" Il soulignait ainsi l'insuccès constaté des pouvoirs publics à l'égard de la réalisation et du financement d'un des principaux objectifs du modèle social français.

Le système social français a toujours été qualifié de "modèle". En effet, mis en œuvre à la fin de la seconde guerre mondiale, il vise notamment à garantir la protection et l'intégration des individus, en tant que citoyens, dans la société nationale. À cet égard, il a pu constituer un modèle dans la mesure où il se fonde sur une logique hybride, à la fois assurancière (système bismarckien) et universaliste (système bénoistien), issue du programme des Conseils nationaux de la Résistance (CNR) en matière de protection sociale. Par ailleurs, ce système institué en France a pu servir d'exemple à de nombreux pays étrangers, souffrant avant sa caractéristique de modèle par-delà les frontières nationales.

Ne rien inscrire dans cet emplacement

Ne rien inscrire dans cet emplacement

Toutefois, le modèle social français est désormais confronté à des enjeux nouveaux qui s'imposent à lui. À ce titre, il ne semble plus adapté aux évolutions économiques, sociales et environnementales contemporaines. En outre, l'action de l'État et des acteurs autour de la protection sociale en la matière se révèle en partie inefficace, à cause que son financement est remis en question. Dans cette perspective, des réformes ont d'ores et déjà été menées afin d'adapter le système social français aux défis auxquels il est aujourd'hui confronté. Elles demeurent néanmoins en partie insuffisantes pour garantir la pérennité d'un système social qui peine à s'ériger de nouveau en modèle.

Aussi, comment poursuivre et compléter l'adaptation du modèle social français, afin d'en garantir la pérennité, dans un contexte budgétaire et social toutefois contraint ?

Malgré du programme du CNIR, le modèle social français apparaît aujourd'hui fragilisé (I). Ses adaptations, menées à la faveur de réformes récentes, doit néanmoins être poursuivie pour en garantir la pérennité et l'efficacité (II).

Le modèle social français se fonde sur une logique hybride, visant à garantir la protection et l'intégration des individus dans la société nationale (A). Confronté à de nouveaux enjeux, il ne semble toutefois plus adapté et peine à remplir de manière efficace ses objectifs (B).

Le modèle social français emprunte une voie médiane entre une logique assurantelle et une logique universaliste.

Établi par le CNR en 1944, le modèle social français s'appuie à la fois sur la logique assurantelle de la protection sociale et sur une perspective davantage universaliste. Sa première est héritée des mesures adoptées par le chancelier allemand Brüning dans les années 1930 et repose sur un financement contributif, en particulier sur les cotisations versées par les travailleurs. Sa seconde découle du rapport du Britannique William Beveridge de 1946 et se fonde sur l'impôt, dans une logique de partage solidaire.

À mi-chemin entre ces deux conceptions, le modèle social français repose à la fois sur une logique contributive (en matière de retraites ou d'assurance chômage par exemple) et sur une logique universaliste (en matière d'intégration et de santé notamment). Ses principes qui le fondent s'appuient d'ailleurs sur ces deux logiques complémentaires.

La protection et l'intégration constituent les deux fondements du modèle social français, en partie exportés à l'étranger.

Le modèle social français se pose sur un système spécifique de protection sociale. Ce dernier se structure autour de garanties, concrétisées par la Constitution du 27 octobre 1946 et notamment par les dispositions de son préambule. Dès sa mise en œuvre à partir de 1946, la Sécurité sociale vise à protéger les individus contre quatre risques principaux : la maladie, la vieillesse, les maladies professionnelles et les risques liés à la famille.

Le modèle social français se fonde également sur l'impératif d'intégration. Ainsi, Dominique Jédo rapporte dans Qu'est-ce que l'intégration?, montre que l'intégration constitue un des objectifs principaux des politiques publiques visant à garantir la cohésion nationale et sociale. La loi de 1985 relative à la mise en œuvre de revenus minimaux d'insertion (RMI) est à ce titre révélatrice de cette tendance. Cet impératif d'intégration se traduit en outre dans les politiques publiques menées en faveur des étrangers et du droit d'asile. Gérard Némiel a par exemple mentionné

L'importance de telles mesures dans les politiques globales menées en faveur de l'unité juridique (régularisés et sans papiers, la République favorise au droit d'aide).

Ce modèle social a été en partie exporté à l'étranger. Il en va ainsi du dispositif français applicable en matière de salaire minimum qui a été progressivement mis en place, dans une logique néolibérale, au sein de nombreux pays européens (en Allemagne par exemple à partir de 2015).

Cependant, le modèle social français a fait face, à partir des années 1990, à une triple crise.

En effet, Pierre-Dominique Méhaignerie, dans le triple crise de l'État-providence, considère que ce dernier et le modèle social qu'il porte ont fait l'objet d'une crise d'efficacité, de financement et de légitimité.

Le modèle social français a d'abord subi une crise d'efficacité, c'est-à-dire qu'il ne parvenait plus à remplir ses objectifs de protection et d'intégration. Ainsi, il ne parvenait plus à primer sur le risque chômage, ce dernier atteignant ainsi 9,6% de la population active selon l'INSEE en 2017. En outre, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (fixé à 60% du revenu médian) a tendanciellement augmenté à partir des années 1990.

L'aggravation du financement du modèle social français, celui-ci s'est dégradé dans la même période. De fait, le déficit de la Sécurité sociale atteignait dans les années 2000 plus de 14 milliards d'euros. Il a néanmoins été réduit de puis pour atteindre 4,8 milliards d'euros en 2017 (Compte des comptes, octobre 2017).

Enfin, le modèle social français a fait face à une crise de légitimité. En externe d'abord, il a pu être soumis en cause avec la construction européenne et les règles édictées à travers elle. En interne ensuite, les critiques des citoyens à son égard, de même que leurs exigences croissantes, ont contribué à fragiliser ce modèle.

Tout cela dit, le modèle social français peine à s'adapter aux nouveaux enjeux qui s'imposent à lui.

Dans La société du risque, Ulrich Beck met en évidence la globalisation et la transformation des risques encourus par les individus. Le

Ne rien inscrire dans cet emplacement

modèle social français peine, à cet égard, à prendre en compte ces évolutions et les nouveaux risques qui y concourent.

D'abord, le modèle social français a pu paraître au premier abord adapté à l'égard des évolutions sociales et économiques contemporaines.

Ainsi, le vieillissement démographique soulève des interrogations sur la soutenabilité du système actuel de retraites. De même, les évolutions familiales (accroissement du nombre de familles recomposées ou monoparentales) semblent insuffisamment prises en compte au sein d'un système social encore fondé sur le principe de la famille nucléaire.

En matière de travail, la numérisation de l'économie accroit la précarité et favorise un processus d'obsolescence des compétences. Or, les droits sociaux sont encore majoritairement fondés sur le travail, dont le C.S.D. demeure le socle (France Stratégie, avril 2019).

De plus, de nouveaux risques s'imposent désormais aux individus, pour lesquels le système social français peine à s'adapter. À cet égard, les risques psycho-sociaux n'ont que récemment été pris en considération dans le modèle de protection des travailleurs. Plus encore, les risques environnementaux demeurent encore absents du modèle social français, alors même que leur périmètre s'accroît, par exemple en matière de précarité énergétique.

Fondé à l'origine sur une logique hybride, héritée des programmes des C.V.T., le système social français semble aujourd'hui avoir perdu son sang de modèle. En effet, il est désormais confronté à une triple crise d'efficacité, de financement et de légitimité et peine à s'adapter aux nouveaux enjeux qui s'imposent à lui.

Toutefois, des réformes de modernisation ont permis de renforcer son adaptabilité et son efficacité, notamment au regard des impératifs budgétaires actuels.

Un certain nombre de réformes ont visé à adapter le modèle social français aux enjeux auxquels il se trouve désormais confronté (1). Son avenir dépend néanmoins de la poursuite de son adaptation et du respect des nouveaux objectifs qui lui sont assignés (2).

Le modèle social français s'est de plus en plus avancé vers une logique davantage universaliste.

En effet, l'universalisation progressive du modèle social français s'est traduite par une réforme du financement de la sécurité sociale et par la mise en œuvre de mesures visant à garantir la solidarité entre les individus.

Le modèle social français, et en partie les dispositifs de sécurité sociale, a fait l'objet d'une fiscalisation de son financement. Ainsi, la Contribution sociale généralisée (CSG), créée en 1994, a pris progressivement de l'ampleur. En effet, les cotisations sociales ne représentent plus, en 2017, que 63% des ressources des organismes de sécurité sociale.

Plusieurs mesures ont d'ores et déjà été adoptées afin d'adapter le modèle social français, dans une logique davantage fondée sur la solidarité. Il en va ainsi de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement de 2015 qui vise à davantage prendre en compte le vieillissement démographique et à garantir l'autonomie des personnes âgées.

L'adaptation progressive du système social français s'est accompagnée de la nécessité de maîtriser les dépenses qui lui sont associées.

Aux objectifs traditionnels de protection et d'intégration s'est ajouté un impératif de maîtrise des dépenses, fondé sur une logique d'efficacité et de résultats.

En effet, depuis l'adoption du Pacte de stabilité et de croissance lors du sommet d'Amsterdam de 1997, les administrations de sécurité sociale

(A110) surtout dans le contexte du niveau de dette et de déficit publics. Or, la limite de 3% de déficit nominal par rapport au PIB a conduit à la nécessité de maîtriser les dépenses liées au système social français. Il s'agit plus encore de contribuer à la réduction de la dette des administrations publiques (98,2% du PIB en 2013)

Ainsi, des mesures de maîtrise des dépenses sociales ont été mises en œuvre, à l'usage, de puis 2004, de l'objectif national des dépenses d'Assurance maladie (ONDAM). La réduction des dépenses sociales a donc permis de poursuivre l'adaptation du modèle social français dans un cadre budgétaire stabilisé.

Ce système social français demeure, à certains égards, un modèle dans la mesure où il réduit effectivement les inégalités et constitue, encore aujourd'hui, un exemple.

Dans un contexte où les inégalités de revenus et de patrimoine ont augmenté au niveau mondial (Piketty, Le capital au XXI^{ème} siècle), la France parvient à contenir ces inégalités davantage que la plupart des pays de l'OCDE. Les inégalités de revenus sont ainsi moindres en France qu'au Royaume-Uni ou en Espagne par exemple. De même, le marché du travail français offre une protection supérieure par rapport à d'autres pays (Cohue et Zylberberg, Le chômage, fatalité ou nécessité).

Par ailleurs, le système social français apparaît encore comme un exemple pour de nombreux pays, notamment en matière de santé. Ainsi, le projet de loi américain "Obama Care" de 2010 visait à mettre en place une couverture maladie similaire, à certains égards, à la couverture maladie universelle (CMU).

La pérennité du modèle social français dépend toutefois de sa capacité à s'adapter.

Dans le bel ouvrage de l'Etat providencia (2015), Elai soutient

considère que le développement durable et la transition énergétique devraient constituer les fondements d'un nouvel modèle social et environnemental à l'échelle nationale et européenne. La poursuite de la transition écologique apparaît aussi nécessaire au regard de la menace que constitue le réchauffement climatique, mais aussi afin de prévenir de manière efficace les individus contre les nouveaux risques associés.

De plus, l'objectif d'intégration suppose de prendre davantage en considération les évolutions induites par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). En effet, selon le CREDOC, 57% des personnes de plus de 65 ans ne se connectent pas quotidiennement à Internet. Dès lors, les inégalités numériques se présentent des marges d'adaptation conséquentes qu'il s'agit de davantage prendre en compte.

En fin, la réforme de la sécurité sociale passera nécessairement par la mise en place d'un cinquième risque "dépendance" afin d'adapter au mieux le modèle social français aux évolutions démographiques contemporaines. En outre, l'individualisation des droits sociaux, ducs et déjà engagée, pourrait être poursuivie.

Dès lors, le modèle social français, dans la mesure où il a fait l'objet d'adaptations nécessaires, subit à certains égards l'impératif de maîtrise des dépenses. C'est ainsi ajouté aux objectifs traditionnels de protection et d'intégration.

Toutefois, sa pérennité ne peut être garantie qu'au prix d'une adaptation continue et renforcée, notamment en matière environnementale, numérique et sociale. La fin, le modèle social français doit demeurer efficace afin de prévenir les individus contre des risques devenus globaux et immatériels et de poursuivre une intégration effective des personnes dans la société nationale.